



Document approuvé
en Conseil Municipal du 27 juin 2022



ZONAGE

Zones urbaines

- UA (CES 50% / CEV 30%)
- UBa
- UBb (CES 30% / CEV 50 % au moins)
- UBc (CES 15% / CEV 50 % au moins)
- UHa (CES 30% / CEV 60 % au moins)
- UHb (CES 25% / CEV 65 % au moins)
- UHc (CES 20% / CEV 65 % au moins)
- UHd (CES 10% / CEV 70 % au moins)
- UL (CES non réglementé / CEV non réglementé)
- UE (CES 70% / CEV non réglementé)

Zones à urbaniser

- 1AUa / 1AUb / 1AUc / 1AUe

Zones agricoles et naturelles

- A
- N
- N*

PRESCRIPTIONS

- Emplacements réservés
- Espaces Boisés Classés (EBC)
- Lisières protégées des massifs boisés de plus de 100 hectares
- Patrimoine paysager protégé au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Patrimoine bâti protégé au titre de l'article L. 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Plus hautes eaux connues
- Bâtiments agricoles pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L. 151-11 du Code de l'Urbanisme
- Secteurs d'OAP

Tableau des emplacements réservés

N°	Localisation	Objet	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Au sud du cimetière	Extension du cimetière et aménagement de*circulations et espaces publics	Commune	4271
2	Chemin des Bosquets	Aménagement de carrefour	Commune	222
3	Chemin des Bosquets	Aménagement de carrefour et espaces publics	Commune	371
4	Rue Boisblère	Aménagement de voie	Commune	300
5	Rue André Piquet	Aménagement de circulations	Commune	1512
6	Centre bourg	Aménagement de liaisons douces	Commune	535
7	Jardins rebus	Aménagement de circulations	Commune	1282
8	Jardins rebus	Entrée de lotissement	Commune	1192
9	Jardins rebus	Aménagement d'une liaison douce	Commune	971
10	Bois Croulard	Aménagement d'espaces verts	Commune	15881
11	Rue Marcel Quinet	Aménagement d'espaces publics	Commune	2005
12	Vieille Terrière	Aménagement de liaisons douces	Commune	775
13	Chemin de Justice	Aménagement de voie	Commune	531
14	Chemin de Justice	Aménagement de voie	Commune	1106

